

Édito

Chères Bourghelloises, chers Bourghellois,

Cette édition de l'été relate les nombreuses fêtes et cérémonies qui se sont déroulées et présente celles qui vont avoir lieu. Certaines sont exceptionnelles, comme la cérémonie du Souvenir en mémoire des Déportés Bourghellois Edmond Delbassée et Maurice Molhant qui a rassemblé de nombreuses personnalités et représentants d'Anciens Combattants de France et de Belgique, ou la deuxième Ronde des géants, qui avait dû être annulée l'année dernière à cause de la météo, et qui a réuni une trentaine de géants. D'autres fêtes sont récurrentes, organisées par des associations (la fête de la musique par l'harmonie l'Avenir de Bourghelles, le bal folk et la kermesse de l'école par l'Amicale laïque...), ou par la commune (le 14 juillet, la fête des parents...)

Je tiens à souligner et à valoriser le lien social fort qui se crée grâce aux échanges d'idées et à l'investissement des bénévoles, responsables associatifs et communaux, et à féliciter toutes ces forces vives qui permettent de garder notre village dynamique.

Concernant les projets et travaux, la municipalité poursuit ses objectifs malgré quelques écueils.

La rénovation des quartiers va reprendre courant du quatrième trimestre afin de terminer la rue Albert 1^{er} et aménager la rue Doumer et une partie de la rue Poincaré.

Au titre des difficultés, la révision allégée de notre PLU pour permettre la réalisation d'un lotissement rue Barthou préconisée par le cabinet conseil, comme expliqué lors du dernier édito, s'est avérée inadéquate. De ce fait, elle a été retirée par délibération du conseil communautaire en juillet dernier.

De plus certains riverains s'opposent à ce projet. Or depuis que je suis maire, il ne se passe pas un mois sans que je reçoive des demandes de logements locatifs, notre parc n'en proposant que 17. Le constat est qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus loger nos jeunes Bourghellois ni reloger nos aînés lorsque leur maison n'est plus adaptée, auxquels s'ajoutent les couples qui se séparent et qui ne peuvent plus s'installer dans la Pévèle étant donné le prix élevé de l'habitat. L'agence d'urbanisme de l'agglomération de Lille qui étudie les évolutions démographiques, nous a confirmé cet état et le fait que nous pourrions urbaniser jusqu'à neuf hectares ! selon le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Notre volonté n'est pas de développer une urbanisation importante, mais de répondre aux besoins réels de notre commune pour maintenir la population et éviter d'autres fermetures de classes, ce qui est le cas cette année (l'effectif sortant des 27 élèves de CM2 n'étant pas compensé par l'arrivée des petits). Le conseil municipal retravaillera à la rentrée sur ce sujet.

Cette rentrée est marquée également par le départ de deux enseignantes, Mesdames Allaert et Viguié. Je leur souhaite une très belle nouvelle vie.

En cette fin d'été, vous pourrez profiter de deux événements phares : le festival de musique et la braderie organisés par le BEF. En espérant que le soleil soit de la partie pour qu'ils puissent bénéficier d'un très beau rayonnement.

Nous aurons peut-être la joie de nous y rencontrer.

Franck SARRE, votre maire

n° 27 - ÉTÉ 2023



bourghelles.com



www.facebook.com/bourghelles/

Agenda

**HUSH
Festival
Samedi
26 Août
2023**



Échos

**Cérémonie
du Souvenir
en mémoire
des
Déportés
Bourghellois**



Vie pratique

**Réduction
des déchets :
L'AFFAIRE
DE TOUS !**



Carnet

**Les bébés de
moins d'un
an invités à
la Fête des
parents**



Une Cérémonie exceptionnelle et mémorable

Le 23 avril, a eu lieu à Bourghelles, une **Cérémonie du Souvenir en mémoire des Déportés Bourghellois Edmond Delbassée et Maurice Molhant** en présence de leurs familles, de nombreux Bourghelloises et Bourghellois et habitants des villages environnants.

Le 1^{er} septembre 1944, un train contenant 871 prisonniers politiques et résistants de la région partit vers les camps de concentration ou de travail en Allemagne. Ces détenus réunis à la prison de Loos avaient été acheminés ce jour-là vers la gare de Tourcoing-Marchandises. Ce fut le dernier train à quitter la région. Parmi les détenus se trouvaient Edmond Delbassée et Maurice Molhant. Seuls 275 déportés revinrent vivants et purent regagner leurs domiciles. (Extrait du magazine « La Babillarde »)



À cette occasion, se sont déplacés une cinquantaine de porte-drapeaux du territoire et de Belgique, ainsi que des représentants des "Lions de la Mémoire", de "l'Armée Secrète zone 1.B 30, Refuge A30".

Jean-Claude Cartigny, délégué régional des porte-drapeaux de la région lilloise et maître de cérémonie, a encadré la célébration.



De nombreux élus et personnalités de la région et de Belgique étaient présents, ainsi que le conseil des jeunes de Bourghelles.

Après les discours de M. Franck Sarre, maire de Bourghelles, de Mme Charlotte Parmentier-Lecocq notre députée, de Mme Nadège Bourghelle Kos représentant la région Hauts-de-France, de M. Benjamin Dumortier maire de Cysoing, de M. Jean-Luc Lefebvre maire de Wannehain, de M. François Tellier président de l'Union Nationale des Combattants de Bachy-Bourghelles, MM. Victor Pans, Robert Querriau, Guy Lison et Mme Jeanne Moens, membres de l'Armée Secrète section française, ont lu quatre textes rédigés par M. Alain Rouillard dit le « Cerveau » :

Le sabotage du lieu-dit « Les 3 baraques », La rafle de Bourghelles, Edmond Delbassée, et Maurice Molhant.



Après les dépôts de gerbes et la minute de silence, l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles a interprété les hymnes nationaux belge, anglais, américain et français, terminant par le Chant des Partisans.





Ensuite le cortège s'est dirigé vers l'église où avait lieu la bénédiction des deux nouveaux drapeaux de l'UNC Bachy-Bourghelles par le Commandant Jean Grave, diacre.



À l'issue de la cérémonie religieuse, animée par l'harmonie l'Avenir et la chorale Saint Pierre, chacun était invité à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Une visite de l'église de Bourghelles était prévue avec des commentaires sur l'art sacré par MM. Alain Duthoit et Alain Rouillard mais n'a pu avoir lieu faute de temps ! Nous gardons cette éventualité pour un autre moment. **Merci à M. Alain Rouillard, et M. Victor Pans, président de la Fraternelle Royale de l'Armée Secrète zone1 B 30, M. Jean-Louis Gilson Chancelier National des Médailleurs et Décorés de Belgique, M. Guy Lison, Madame Jeanne Moens pour leur implication dans cette célébration.**

Vous pouvez retrouver la cérémonie en détails (d'autres photos, textes...) dans les pages extraites du magazine « LA BABILLARDE », sur notre site bourghelles.com.

Vous pouvez aussi les demander au secrétariat de la mairie. Le DVD de la cérémonie réalisé par Mme et M. Tellier, est empruntable à la médiathèque.

Merci à M. Victor Pans et à M. François Tellier pour le partage de ces publications.





Le conseil des jeunes invité à l'Assemblée Nationale

Le 3 mai dernier, les conseillers municipaux jeunes de Bourghelles, Bachy et Wannehain ont visité l'Assemblée nationale à Paris.

« Notre députée, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, nous a chaleureusement accueillis au Palais Bourbon, galerie des fêtes, où nous avons échangé sur

l'histoire de ce lieu et sur le rôle d'une députée, porte-parole des citoyens.



Ensuite, nous sommes passés par la grande rotonde pour arriver à la fameuse salle des pas perdus, dont les plafonds magnifiques nous ont fait tourner la tête. Nous avons traversé la salle des quatre colonnes (où se rencontrent députés et journalistes),

puis nous avons terminé par la visite de l'hémicycle, en silence et sans gestes brusques pour ne pas gêner les députés en plein débat. Impressionnant ! Merci à Léna, Déléguée au Conseil Municipal des Jeunes de Bachy d'avoir pensé à nous pour l'accompagner dans ce lieu vivant de la démocratie.

Seul regret...nous n'avons pas pu visiter l'incroyable bibliothèque, créée en 1796. Une prochaine fois peut-être... »

Le conseil des jeunes

Remise des médailles du travail et accueil des nouveaux habitants

Le 1^{er} mai, l'équipe municipale, secondée par le conseil des jeunes a organisé une réception en l'honneur des médaillés du travail. Après les discours de circonstance de Franck Sarre, le maire, et de Salomé Vandemoëre, maire du conseil des jeunes, chaque récipiendaire a reçu son diplôme



ainsi qu'un livre offert par la municipalité. Les membres du personnel communal présents ont également été mis à l'honneur.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les nouveaux habitants étaient aussi conviés à cette cérémonie : l'occasion de faire connaissance et de leur proposer de découvrir leur nouveau village en images avec une projection de photos.

Chaque invité a bien sûr reçu le traditionnel brin de muguet et partagé un apéritif convivial.

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de recevoir les informations et documents utiles.

Bal folk de l'Amicale Laïque

Le 6 mai, la 2^{ème} édition du bal folk de l'amicale laïque fut une belle réussite ! 200 personnes, jeunes ou moins jeunes, se sont retrouvées sur la piste sur la musique du groupe « Avis de tempête ».



Cette soirée a attiré beaucoup d'initiés qui ont permis d'apprendre de nouvelles danses autres que le cercle circassien plus connu, comme les gignes, polkas, gavottes et bourrées. Pas la peine de savoir danser, il suffisait de regarder les autres danseurs et de répéter les mouvements.

Les changements de partenaires spontanés et répétés des grandes rondes ont permis de mettre rapidement une ambiance décontractée et conviviale, ainsi que la petite restauration préparée par les parents d'élèves de l'Amicale.

Un très bon moment !

Cérémonie du souvenir, le 8 mai

Élus, membres de l'association UNC/AFN section Bachy-Bourghelles et porteurs de drapeaux, accompagnés par l'harmonie l'Avenir de Bourghelles, se sont rassemblés devant le monument aux morts, puis face au Carré militaire, à l'occasion de la Cérémonie de Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, en présence de nombreux Bourghellois.

Un verre de l'amitié à la salle municipale a clôturé la cérémonie.



Échos (suite)

Théâtre à Bourghelles

Samedi 3 juin, présentation de trois pièces mises en scène par Juliette Lemille, résultat des préparations et répétitions de l'atelier Théâtre à la salle Cadanse, les mardis et mercredis :

- La première à 16h avec les enfants, intitulée «LA VOIX DES SAGES» écrite par la metteuse en scène.
- La deuxième à 18h30, avec les ados: «UN SAUT DANS LE PASSÉ» de Guillaume Moraine
- La troisième avec les adultes, «THE CONQUEST OF PARADIS» écrite par Juliette Lemille.

Cette pièce sera rejouée le 10 septembre à 18h à la salle des fêtes de Cysoing.

Le lundi 5 juin à 18h, 3 classes de l'école ont présenté leur travail théâtral de l'année.



La classe de GS/CP de Mme Allaert a présenté «LE MAGICIEN DES COULEURS», pièce écrite et mise en scène par Juliette Lemille d'après l'œuvre d'Arnold Lobel.

Les CE2/CM1 de Mme Vandembrouck nous ont bien amusés avec « LA MAUVAISE NOTE » de Michel Coulaureau.

Les CM1/CM2 nous ont interprété une pièce de Grégoire Kocjean « TERMINUS ». Puis la classe de CE2/CM1 a clôturé la soirée avec un spectacle poétique poignant.

Au préalable, les élèves avaient pu bénéficier de quelques ateliers d'expression théâtrale, avec Juliette Lemille.

Les enseignantes ont magistralement mené leur projet à terme pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Un grand merci aux maîtresses et aux élèves, aux parents pour leur aide, à Juliette, à l'Amicale laïque qui a financé son intervention, et à la municipalité pour la logistique.

Ce fut une soirée très agréable pour tout le monde et surtout pour les parents, fiers de leur progéniture.

Bravo aux artistes en herbe !

Atelier « 0 déchet » à Bourghelles

Dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, Pèvèle Carembault propose depuis plusieurs mois, des ateliers « zéro déchet » pour apprendre à les réduire au maximum.



Le mardi 13 juin, Amandine Sajous, fondatrice de « My Little Tree », a expliqué comment fabriquer ses propres produits ménagers en donnant les recettes, **au gramme près !**, de lessive au savon de Marseille, pastilles WC et pierre d'argile. Chaque participant a partagé ses retours d'expérience plus ou moins réussies, appris des actions simples pour changer ses pratiques quotidiennes, et est reparti avec ses produits fabriqués sur place, mais aussi des trucs et astuces sur ce qui fonctionne vraiment !

D'autres ateliers « Zéro déchet » seront programmés à la rentrée sur le territoire. (19 septembre à Bourghelles : cosmétique adulte)

Fête de la musique

Beaucoup de monde à la fête de la musique, **le 17 juin**, organisée par l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles!



Après la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique de chaque classe d'instrument et une prestation de l'orchestre des élèves, l'harmonie a donné un concert rythmé et enjoué.



Puis le public a pu découvrir le rappeur LowKid et ses inspirations jazz et bossa. Pour terminer la soirée, le DJ DAVID a mis l'ambiance !

Fête des parents : le 17 juin.

14 bébés sont nés de juin 2022 à fin avril 2023 : Basile, Gaspard, Léon, Andréa, Ava, Nina, Elio, Elya, Naël, Madeleine, Gabin, Jacques, Louise et Arsène.



M. le maire, accompagné de Salomé, maire du conseil des jeunes, a accueilli les familles par un discours de bienvenue lors de la fête des parents.

Après avoir reçu un cadeau, des produits de soin pour bébés, les 7 familles présentes, ont également pu visiter l'école, avant de partager un petit goûter avec l'ensemble des conseillers présents.



18 juin : une cérémonie commune à Bachy et Bourghelles

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi



Message de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire (extraits):

« 18 juin 1940 : dans la déroute, dans le désastre, dans la panique, soudain depuis Londres une voix s'élève : un Français parle aux Français. En moins de 400 mots irrévocables, dans une étincelle qui deviendra flamme puis embrasement, il appelait les Français, terrassés par l'effondrement devant l'agresseur nazi, à ne pas renoncer à l'espérance... »

En moins de 400 mots inoubliables, nourris d'une certaine idée de la France, de beaucoup de courage et d'obstination, de beaucoup de clairvoyance aussi, c'est une page lumineuse de l'Histoire de notre Nation qui s'écrivait au milieu de tant d'ombres... »

Fête de l'école, le 24 juin 2023

« Green et nature » était le thème choisi cette année, en accord avec l'éducation au développement durable et en harmonie avec le cadre verdoyant environnant.



Les chants préparés par Adeline, intervenante musicale, et les danses chorégraphiées et répétées avec les enseignantes, ont ravi les parents. Il faut dire que les enfants y ont mis tout leur cœur, malgré la chaleur matinale !

Après ce magnifique spectacle, les élèves de CM2 sont restés sur scène pour recevoir la traditionnelle **calculatrice*** offerte par la municipalité, et un cadeau par l'amicale laïque.

Restauration, jeux de kermesse et structures gonflables étaient ensuite proposés par l'amicale laïque.

***Si votre enfant entre en classe de 6^{ème} mais qu'il ne fréquentait pas notre établissement scolaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour faire la demande d'une calculatrice avant le 8 septembre prochain.**

Des changements à l'école

Nouvelles vies pour Mmes Véronique Viguié (MS/GS) et Laurence Allaert (GS/CP)

Les deux maîtresses ont fêté leur départ en retraite entourées des parents d'élèves et de quelques amis.

Il y avait de l'émotion bien sûr mais aussi une ambiance chaleureuse à l'image de ces 2 enseignantes.

Mme Viguié est arrivée à l'école des Valettes en 2016 et Mme Allaert en 2005. Nous leur souhaitons une très heureuse retraite bien méritée.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE : une enseignante passionnée, les enfants impliqués pour faire passer le message !

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire, Pévèle Carembault a mené diverses actions de sensibilisation et d'animation sur le territoire.

L'un des publics visés était les enfants par le biais d'interventions dans les écoles volontaires par l'association CPIE Chaîne de terrils.



La classe des CE2/CM1 de Madame Vandebroucke de l'école des Valettes a répondu à l'appel à candidature et a pu bénéficier de 2 animations sur le thème de la BIODIVERSITÉ.

Une première animation a eu lieu courant mars au cours de laquelle les enfants ont participé à la fabrication de nichoirs et d'hôtels à insectes. Puis les enfants ont décidé de



mettre en place des actions pour favoriser la biodiversité à l'école et ont écrit une lettre à M. le maire pour lui soumettre leurs propositions.

Lors de la seconde animation en mai sur l'espace nature Chico Mendès, les enfants ont pu réaliser un inventaire sommaire des petites bêtes attrapées et observées avant de les relâcher bien sûr !

Pour synthétiser et propager cet apprentissage, les enfants ont réalisé pour la fête des parents un cadeau qui met en avant toutes les bonnes pratiques pour préserver la biodiversité chez soi : un pot en terre, des graines de plantes mellifères, un flyer avec un message :

« ENSEMBLE AGISSONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ! »



Enfin, ils ont demandé à M. le maire de diffuser à tout le village une fiche synthétique des 7 écogestes qui leur semblent indispensables pour préserver la biodiversité. (Voir page suivante).

Un très gros travail a été accompli par Mme Vandebroucke pour faire de cette opportunité d'intervention par un professionnel une réelle prise de conscience de l'importance de la biodiversité et nous l'en remercions vivement.

COMMENT ACCUEILLIR LA BIODIVERSITE CHEZ VOUS ?

Titres des écogestes et dessins par les élèves de CE2/CM1 de Mme Vandembroucke de l'école des Valettes de Bourghelles / photos prises à l'école en juin 2023.
A VOTRE TOUR D'AGIR!!

o Planter des haies champêtres avec des arbustes de différentes espèces.

Elles fourniront de la nourriture et des abris à de nombreuses espèces. (oiseaux forestiers, mammifères, papillons...)

o Laisser un espace de jardin non tondue.

C'est laisser plus de place à la nature dans le jardin : la diversité animale et végétale sera de retour dans votre jardin. Cet espace naturel accueillera de nombreux insectes dont les insectes auxiliaires, amis du potager et du jardinier qui combattront les insectes indésirables.

o Cultiver un jardin et/ou un potager au naturel sans produits chimiques.

C'est préserver la qualité de l'eau et des sols. Cela permettra de préserver et enrichir la biodiversité et de recréer un équilibre dans votre jardin.

o Fabriquer son compost.

Composter vous permettra de réduire vos déchets de cuisine et de jardin. Vous éviterez des transports à la déchetterie et vous lutterez ainsi contre la pollution. Cela vous fera faire des économies d'engrais, de terreau et d'eau : vos sols seront plus riches et sauront mieux retenir l'eau.

o Laisser des tas de branches, de feuilles, de pierres et d'orties dans un coin du jardin.

Hérisson, crapauds et insectes pourront y trouver refuge.

o Fabriquer et installer des nichoirs, des mangeoires (en hiver), des abreuvoirs (toute l'année) et des hôtels à insectes.

Installer des nichoirs, c'est aider les oiseaux à se reproduire car il est de plus en plus rare pour les oiseaux de trouver des lieux de nidification naturels. (arbre creux, trous...) C'est contribuer à protéger des espèces déjà en déclin à cause des pesticides. Mais c'est aussi accueillir des précieux auxiliaires au jardin qui vous débarrasseront de certains insectes.

Installer des hôtels à insectes offrira des abris à de nombreux insectes (osmies, coccinelles, chrysopes, carabes, syrphes, perce oreilles). Ils pourront s'y abriter mais aussi s'y reproduire.

o Avoir un point d'eau même petit (mare, bassin ou soucoupe)

Les oiseaux pourront y boire et se baigner.

Les abeilles et autres insectes pollinisateurs comme les syrphes qui ont besoin aussi de boire, pourront s'y arrêter.

Un point d'eau permettra d'accueillir une faune auxiliaire bien utile au jardin. Tritons, crapauds et grenouilles mangeront des limaces.



Un GRAND évènement à Bourghelles : La 2^{ème} Ronde des Géants

Sur la place, le dimanche 11 juin près de 30 géants se sont rassemblés autour de Gilbert de Bourghelles pour fêter la 2^{ème} Ronde de géants de la Pévèle et d'ailleurs organisée par les Compagnons de Gilbert de Bourghelles avec le soutien de la municipalité et de Pévèle Carembault.



De nombreuses animations se sont déroulées tout au long de cette journée festive pour le plus grand plaisir du public venu assister à cette belle fête : combats médiévaux, cracheurs de feu échassiers, jeux d'Antan, tarot divinatoire, pesées de paniers gourmands, maquillage et concours de costumes médiévaux pour enfants, marionnettes, majorettes.



Des producteurs locaux comme *Les chtites biquettes* de Wannehain et *Abeilles en Pévèle* de Cappelle-en-Pévèle ont proposé leurs produits en vente directe.

L'Harmonie L'Avenir de Bourghelles et *la Fanfare La Frontale* étaient présentes pour accompagner cet évènement.



Petit retour en arrière : Suite à la récupération d'un tronc en osier, en 2008, par Dominique Lefebvre et Jean-Pierre Deleforge, l'idée est venue à quelques bénévoles et le soutien de la commune de créer un géant à Bourghelles afin qu'il puisse valoriser notre patrimoine local. Après un long travail de patience et de persévérance, Gilbert a été baptisé le **19 septembre 2010**.

Les Compagnons de Gilbert de Bourghelles remercient Françoise, Chantal, Catherine, Edith, Colette, Sandra, Serge, Jean-Claude, Alain, Olivier, Dominique, Jean-Pierre, Gérard, Jean-Marie et Philippe, l'équipe initiatrice de ce beau projet.

Merci également à Michel et Ludo, les présentateurs qui ont animé cette belle journée, à Bernard Natiez qui a réalisé de superbes pièces uniques : les sceaux à l'effigie de Gilbert de Bourghelles.

Merci à tous les bénévoles qui ont aidé durant cette belle journée ensoleillée.





Belle affluence pour la traditionnelle fête du 14 juillet !

Les festivités ont débuté dans l'après-midi avec le discours de Franck Sarre, le maire, suivi d'une intervention de Jean-Marie Vandersippe, président de l'Entente colombophile.



L'harmonie l'Avenir de Bourghelles a ensuite joué la Marseillaise simultanément au lâcher de pigeons, symbole de paix.

Petits et grands ont pu se distraire grâce aux jeux mis en place pour l'occasion : château gonflable, jeux anciens...et deux tournois de pétanque et de foot qui ont vu s'affronter chacun 8 équipes avec respectivement 24 et 40 personnes inscrites !



Nouveau cette année : 3 femmes à la pétanque et une équipe de parents au foot ! Jean-Marc, Hervé et Jean-Luc arbitraient ces deux activités. Bravo à tous les participants !

Un service bar et restauration était prévu.

La musique et les tubes repris par le groupe Rock'n Crazy, les rires et les discussions ont retenti sur la place du village jusqu'à 21h où adultes et enfants munis de lampions se sont mis en route, précédés de l'harmonie, pour la retraite aux flambeaux, jusqu'à l'espace réservé au feu d'artifice où plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées. Face aux grands arbres du parking Jaurès, les spectateurs ont pu admirer le magnifique feu d'artifice son et lumière qui a embrasé le ciel et le paysage.



Félicitations à la commission "Fêtes et animations" pour son travail d'organisation !

Bravo au groupe Rock'n Crazy pour sa prestation !

Un grand merci aux bénévoles : conseillers municipaux, habitants, qui ont œuvré à la réussite de cette fête (avant, pendant et après la fête !), aux musiciens de l'harmonie, aux colombophiles qui n'ont pas hésité à prêter leurs champions (une centaine en tout !), aux artificiers qui ont passé leur journée et soirée sur le champ de tir !

Et merci à vous, Bourghellois, pour votre enthousiasme et votre bonne humeur tout au long des festivités !

POINT TRAVAUX

Travaux NOREADE

Les travaux de renouvellement de la canalisation d'alimentation en eau de la rue Poincaré, entre la rue Doumer et le chemin du Pas meunière, ont débuté fin juillet.

Ils sont gérés et financés par NOREADE. Ils étaient devenus nécessaires suite aux nombreuses fuites relevées sur ce tronçon.

Ils ont été programmés conjointement avec la commune sur cette période de vacances scolaires afin de limiter la gêne à la circulation et ne pas interférer avec les travaux de réaménagement de la rue Doumer.

La fin de ce chantier est prévue en septembre, comme annoncé lors de la réunion publique.

Travaux de réaménagement de la rue Doumer et de la fin de la rue Albert 1^{er}

Suite aux réunions publiques, la commune a lancé un appel d'offres. Les réponses des entreprises ont été reçues début août, les études sont en cours pour déterminer l'entreprise qui répond le mieux aux critères de sélection.

Pour les travaux de réfection de la voirie, nous avons obtenu du Conseil Départemental du Nord, une subvention de 67 927 €. Nous remercions le Département du Nord pour cette aide très utile pour notre commune.

Les riverains seront informés sur les modalités des travaux.

Reprises des trottoirs des rues Joffre et 8 mai 1945

Les trottoirs de ces rues présentant de nombreuses fissures, l'entreprise qui avait réalisé les travaux l'année dernière a

entrepris la reprise de ces portions sous garantie.

Travaux au niveau du lotissement Molhant

Suite à la réfection du réseau électrique entrepris par ENEDIS, les trottoirs ont dû être refaits.

Nous déplorons la durée de ces travaux malgré nos nombreuses relances auprès de l'entreprise qui en avait la charge, qui en plus nous a fait faux bond de nombreuses fois ce qui a conduit à informer faussement les riverains.



Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 7 avril 2023

1. Approbation du présent compte-rendu du Jeudi 09 Février 2023 :

Vote : 16 voix pour approuver le compte-rendu du 09 Février 2023.

2. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022 :

Le compte administratif 2022 fait ressortir :

- des dépenses de fonctionnement à hauteur de 762 726,18 € et des recettes pour un montant de 1 046 059,14 € soit un excédent de 283 332,96 €
- des dépenses d'investissement à hauteur de 807 573,19 € et des recettes pour un montant de 536 899,75 € soit un déficit de 270 673,44 €

Vote : 15 voix pour approuver le compte administratif de l'exercice 2022.

1 abstention : M. le Maire ne prend pas part au vote pour le compte administratif.

Le conseil municipal déclare, par 16 voix pour, que le compte de gestion dressé par le Percepteur pour l'exercice 2022 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. Affectation du résultat de l'année précédente :

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité,

CONSTATE que le résultat de clôture antérieur cumulé présente un excédent d'investissement de 521 306,60 € et un excédent de fonctionnement de 283 332,96 €, soit un excédent total de 804 639,56 €, pour le budget 2022

Et DÉCIDE le report au budget 2023 de l'excédent d'investissement au compte 001 (recettes d'investissement) soit 521 306,60 €, et le report de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 soit 283 332,96 €.

4. Vote des taux 2023 :

Vote : 17 voix décident de ne pas augmenter les impôts locaux et d'appliquer pour l'année 2023 les taux suivants, identiques à 2022 :

Taux identiques à 2022 :

 Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,31%

 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47%

Nouveau taux 2023 :

 Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,35%

5. Vote des subventions 2023 aux associations :

Vote : 17 voix pour autoriser M. le Maire à accorder aux associations des subventions en fonction de leur demande et de leurs besoins pour un montant global de 10 520,00 € .

6. Vote du Budget Primitif 2023 :

Vote : 17 voix pour adopter dans son ensemble le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

 Section de fonctionnement : 1 046 471 €

 Section d'investissement : 1 279 913,58 €

7. Demande de subvention dans le cadre des amendes de police :

Vote : 17 voix pour autoriser M. le Maire à instruire la demande de subventions à hauteur de 9 000 € dans le cadre des amendes de police auprès du Conseil départemental du Nord pour la réfection d'un trottoir de la route Nationale.

Vous pouvez lire les comptes-rendus des Procès verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité, sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie.

Prochainement

Semaine Bleue

Revivez les plus grandes comédies musicales !

Plumes et paillettes sont de rigueur pour la Semaine Bleue 2023.

Du 9 au 14 octobre, Pévèle Carembault

propose 6 représentations de la revue cabaret « *Les comédies musicales font leur cinéma* ». Chanteurs et danseurs interpréteront les succès du grand écran et du théâtre de ces dernières décennies : *Grease, Sister Act, Notre-Dame de Paris...*

Vous avez 65 ans ou plus ? Inscrivez-vous en remplissant le bulletin distribué en même temps que le magazine Pévèle Carembault le Mag' et déposez-le dans votre mairie **avant le 21 août**. Vous pouvez également remplir le formulaire disponible sur :

demarches.pevelecarembault.fr

rubrique « Senior ». Un transport en bus est proposé aux inscrits avec des points de rassemblement.



programmation variée avec découverte de nouveaux interprètes/compositeurs qui vont vous surprendre et vous détonner :

Delta, Dur dur dimanche, Garage 9, Lexa large, Last night we killed pineapple, Mango Mango, Narka Moriah, Space Alligators.

Pour les Bourghellois, le prix de l'entrée est à 10€ avec le code promo suivant : « **HUSHBOURGL** ».

Sans hésitation venez nombreux !

<https://hushfestival.fr>

La fête du village se renouvelle !

Elle aura lieu cette année, le **dimanche 10 septembre**.

Horaires modifiés :

La braderie débutera à **10h** et finira à **16h** après le lancer de crottins traditionnels.

Installation des bradeurs de **7h30 à 9h**.

Périmètre réduit :

Les rues réservées au vide-greniers seront les suivantes : **rues Clémenceau, Barthou, Foch, Joffre**.



Attention ! Pour concentrer les « bradeux » sur cet espace, **la rue Jaurès et la place Pasteur seront exclues du périmètre braderie**.

HUSH festival

Samedi 26 août 2023, de 15h à 23h30, l'association Bourghelles en Fête vous proposera la troisième édition du HUSH festival :



Vous retrouverez les manèges au centre du village.

Les bénévoles du BEF vous proposeront une restauration sur place : poulets rôtis, frites, sandwiches, saucisses, merguez, gaufres, crêpes.

Les recettes viendront financer le repas des aînés et le spectacle de fin d'année pour les enfants de l'école.

Il vous reste à vider vos armoires et greniers et à vous présenter, à la braderie en septembre, sur votre emplacement !

Éclairage public : passons à l'extinction !

Comme annoncé dans les derniers supports d'information communaux, la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse nocturne, préserver la biodiversité et la qualité du sommeil, économiser des ressources énergétiques et réaliser des économies financières.

Les horloges commandant les armoires de l'éclairage public ont enfin pu être changées et l'ensemble du village est maintenant équipé.

L'extinction pourra donc se mettre en place à partir de septembre et une communication plus précise vous sera donnée à la rentrée.



Vie pratique : CIVISME

Stationnement Très Gênant !

De nombreux automobilistes continuent de garer leur véhicule **SUR le trottoir** alors que des places de stationnement sont libres à proximité.

Les piétons sont contraints d'emprunter la chaussée ce qui pose un problème de sécurité quand le trafic est régulier et rapide!

Merci d'utiliser les emplacements dédiés aux voitures et de RESPECTER LES TRACÉS



Risque encouru : AMENDE FORFATAIRE DE 135€

Poubelles sur le trottoir

Les sacs et les conteneurs sont à sortir **la veille de la collecte, après 19h**.



Il est interdit de les laisser sur la voie publique.

Rappel pour les propriétaires de toutous

- En balade sur les chemins de campagne, **il est interdit de laisser divaguer votre animal dans les champs et prairies !** Outre que ce sont des propriétés privées, cela peut perturber la faune sauvage ou provoquer des accidents avec le bétail.



Et, pour la sécurité des autres usagers des chemins, rappelez votre chien près de vous ou tenez-le en laisse !

- Toute personne promenant un chien est tenue de retirer les déjections canines des trottoirs, espaces verts, par-

kings et de tout autre lieu de passage !

Pensez à emporter un sac avant de partir en promenade !

Échardonnage

La destruction des charbons des champs (cirsium arvense) est obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non, du département du Nord.



Règles de bon voisinage

L'utilisation de matériel bruyant :

⇒ **est autorisée du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, et de 14h à 19h30 et les samedis,**

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

⇒ **est TOLÉRÉE les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Vie pratique

RÉDUCTION DES DÉCHETS : L'AFFAIRE DE TOUS

Ce qu'il faut retenir sur les changements de 2023 et les changements à venir :

Depuis janvier 2023 :

- ⇒ Collecte des encombrants sur rendez-vous
 - ⇒ Extension des consignes de tri : tous les emballages vont dans la poubelle de tri sélectif (en carton, alu et plastique, conserves, cannettes, aérosols, papiers...).
- Le verre est quant à lui collecté dans les bornes d'apport volontaire situées dans chaque commune.

⇒ Accès aux déchetterie avec une carte nominative par foyer

À partir de décembre 2023 : distribution de nouveaux bacs :

⇒ 1 bac pour les sacs d'ordures ménagères, pour faciliter le travail et protéger la santé des personnes chargées de la collecte

Un enquêteur viendra dans chaque foyer pour dimensionner le bac à la taille de votre foyer et de votre production de déchets, entre décembre 2023 et janvier 2024.

⇒ 1 bac à couvercle jaune pour le tri sélectif

⇒ 1 bac vert pour les déchets alimentaires (collecte hebdomadaire **toute l'année**)

Les déchets verts seront acceptés dans ce bac en complément des déchets alimentaires **mais les fagots et autres contenants ne seront plus collectés.**

Les déchets verts en quelques chiffres :

200 kg/hab./an de biodéchets collectés sur le territoire de Pévèle Carembault soit, par jour, 5 tonnes de déchets verts soulevés par les agents chargés de la collecte ! (contre 50 kg/habitant/an moyenne pour le territoire national)

À partir du **1^{er} janvier 2024**, il nous faudra donc réduire la production de déchets verts en adoptant de nouvelles pratiques : broyage des tailles des arbustes, moins de tontes des pelouses et compostage de ces tontes...

Ces déchets verts seront toujours acceptés en déchetterie.

⇒ **Afin de faciliter la relation entre l'utilisateur et le service de gestion des déchets, Pévèle Carembault a mis en service un numéro de téléphone unique : 03 20 84 88 65.**

Vous pourrez ainsi poser toutes vos questions concernant la collecte des déchets, le service des encombrants sur rendez-vous, les bacs de collecte...

Vous pouvez également contacter le service déchets par mail à :

dechets@pevelecarembault.fr

**« Tous ensemble, prenons nos déchets en main :
RÉDUIRE, TRIER, RECYCLER, COMPOSTER ! »**



Interdiction de fumer sur les aires de jeux

Depuis le 1^{er} juillet 2015, il est strictement interdit de fumer dans les aires de jeux pour enfants.

Cette mesure de santé publique a pour principaux objectifs de :

- Réduire l'exposition des enfants au tabagisme passif.
- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes.
- Encourager l'arrêt du tabac.
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains.
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.
- Dénormer le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

Un panneau dans ce sens, sera installé prochainement.



Carnet

Naissances

Arsène HOURRIEZ

né le 29/04/2023 chez Mme Amélie DELBE et M. Gauthier HOURRIEZ

Anaé PADOVANI

née le 27/05/2023 chez Mme Camille DELEPAUT et M. Antonino PADOVANI

Judith DUREZ

Née le 11/06/2023 chez Mme Manon CHARON et M. Théo DUREZ

Mariages

Marie CIMETIERE et **Arnaud DOMINGUEZ**, le 10/06/2023

Céline JACQUART et **Maurice DUMONT**, le 22/06/2023

Agenda

26 août

HUSH Festival organisé par le BEF

01 sept.

Forum des associations et inscription aux activités

10 sept.

Fête du village avec le BEF

Du 11 au 23 sept.

Ouverture de la location des salles aux Bourghellois

19 sept.

Atelier « 0 déchet »

1^{er} Oct.

Courses Nature Bourghelles (marches, courses, cani-cross)

15 oct.

« Un Dimanche de Fête à Bourghelles » (repas des seniors)

31 oct.

Halloween de l'Amicale Laïque

En nov.

Journées de l'environnement

2 nov.

Atelier « 0 déchet »

11 nov.

- Commémoration de l'Armistice de 1918
- 24^{ème} Troc de plantes avec le PVEL Club

19 nov.

Fête de Sainte Cécile de la Chorale Saint Pierre

24 nov.

Spectacle pour les enfants

25 nov.

Belote des chasseurs